

NOUVEAU REMPLACEMENT D'ASSOCIE AU SEIN D'UN GAEC ENTRE TIERS

REGION CHATAIGNERAIE CANTALIENNE

Offre N° : RDI152018

Localisation

Département : Cantal

L'exploitation se situe au Sud-Ouest de la Préfecture AURILLAC sur le territoire de la communauté de communes de "Châtaigneraie Cantalienne. Altitude: 630 m.

Contexte

A l'origine, ce GAEC créé en 2000 est issu du regroupement de deux exploitations voisines. Les exploitants n'avaient alors aucun lien de parenté. Le projet d'association à l'époque s'est construit sur des préoccupations fortes communes qui se concrétisaient par la volonté d'adapter en permanence le système d'exploitation et le fonctionnement autour de deux priorités majeures: le revenu et la qualité de vie. Cet "esprit" a perduré et s'est même renforcé au fil des années avec le souci permanent d'assurer le renouvellement des associés et la continuité du GAEC. Un nouvel associé s'est donc installé en 2005 puis un autre dernièrement au 1er juillet, originaire de l'Ariège, à l'occasion d'un départ à la retraite. Aujourd'hui, le GAEC compte toujours 4 associés âgés de 23, 37,52 et 58 ans. Ils souhaitent préparer le départ du plus âgé et son remplacement et lancer dès à présent la recherche de leur futur collègue.

Exploitation

Type d'installation : En association ou société

Mode de cession : Cession de parts sociales

Activité : Elevage, Elevage de bovins lait.

SAU : 150,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Description : Système laitier spécialisé. Production 1 200 000 L. Exploitation engagée dans une démarche d'agroécologie (adhérente à un GIEE).

- Foncier : Le GAEC exploite 150 ha de SAU. Ils se divisent en trois blocs: le premier au siège de l'exploitation compte 55 ha, il est dédié aux vaches laitières (bâtiment principal), le second de 60 ha se situe à 3 km, il est réservé à l'élevage des génisses (bâtiment) et aux cultures. Le dernier de 35 ha sert de pâturage pour les génisses et les cultures. Assolement: 40 ha de maïs dont 20 irrigués (2 retenues collinaires), 10 ha de céréales et le reste en prairies. Terrain en grande majorité mécanisable, seuls 10 ha ne le sont pas.
- Cheptel : 110 vaches laitières Prim'Holstein, 60 génisses. Troupeau inscrit à haut potentiel génétique, 11 000 L / vache.
- Bâtiment d'exploitation : Au siège de l'exploitation, stabulation libre vaches laitières (construite en 1974 et modifiée successivement), 100 places logettes, fosse caillebotis, cornadis. 2 robots de traite installés en 2016. Stockage fourrage. Bureau du GAEC. Stabulation libre génisses (construite en 1990) située sur le second site, 40 places aire paillée, 40 places logettes, caillebotis. Hangar de stockage. Silos couloirs. Mises aux normes des bâtiments réalisées en 2002 et en 2016.
- Matériel : Le parc matériel du GAEC se résume au strict minimum: 1 tracteur, 1 télescopique, le matériel d'irrigation et 3 véhicules d'exploitation. Le CUMA adhère à deux CUMA locales, la première dispose d'une gamme complète de matériel (Cf. photo n°10: bâtiment CUMA). La seconde gère une mélangeuse distributrice auto-portée (avec salariés), elle assure l'alimentation des animaux de l'exploitation. Ce fonctionnement correspond à l'état d'esprit des associés et aux priorités qu'ils se sont fixées.
- Environnement socio économique : L'exploitation se situe à 1.5 km du bourg de la commune (école primaire avec ramassage scolaire), à 5 km du chef-lieu de canton, MONTSALVY où l'on peut trouver le collège, les principaux services et commerces et à seulement 20 minutes de la Préfecture AURILLAC. Cette localisation offre des

perspectives de logement et d'emploi pour les conjoints.

- Immobilier non agricole : Un des associés dispose d'une maison située à proximité du siège de l'exploitation. Il s'agit d'une maison typique de la région (photos disponibles à la demande). Elle comprend une cuisine, un salon, 5 chambres, un sous-sol avec garage (chauffage central, pompe à chaleur et fuel). Elle est inoccupée pour l'instant, le propriétaire est favorable, si telle est la demande du repreneur, à la mettre à disposition en location. La proximité du bourg de la commune permettra d'avoir des opportunités locatives ou à la vente.

Conditions de reprise

Les associés avec l'aide de leur comptable ont établi le montant du rachat des parts sociales à reprendre.

Profil candidat recherché

Les associés ne fixent pas de critères "restrictifs" hormis la motivation pour le métier d'éleveur. Ils souhaitent pouvoir échanger avec le maximum de candidats.

Observations

L'associé qui vient de s'installer a réalisé une période de stage (Stage Test Installation Transmission) de 13 mois (prévue 12 mois). Il sera demandé la même chose cette fois ci. Concernant l'organisation du temps libre, les associés dispose d'un week-end sur deux et de 15 jours de congés minimum par an (les associés prennent également au gré de leurs besoins des journées supplémentaires).

Commercialisation

Les produits de l'exploitation sont commercialisés auprès d'un groupe coopératif.

Prix de cession

Prix en cours d'estimation

Contact

Chambre d'Agriculture du Cantal

Gérard VIGIER

+33 4 71 45 55 69 - 06 30 65 32 00

sandrine.gauzentes@cantal.chambagri.fr



Publiée le 13 janvier 2021